

Remerciements

 Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à mon
encadreur

Mme BEN AZZOUZ Nadjiba, pour son aide, ses conseils et sa
patience

 Je remercie les membres du jury d'avoir pris la peine de lire et
de juger ce travail.

 Je remercie également toutes les personnes qui m'ont aidé dans
la réalisation de cette thèse

- M. GUERID khaled et Mme BOUZAHER qui ont
aimablement accepté de suivre ce travail. Je les remercie également
pour Leurs conseils et leurs encouragements

- les étudiants qui ont participé à la réalisation de
notre enquête

 Ma gratitude va également aux membres de ma famille et
à mes collègues de travail.

Merci également à tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin à la réalisation de ce travail de recherche.

Dédicace

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

- *A mes parents qui m'ont tout donné,*
- *A ma femme et mes enfants qui ont le plus partagé ma souffrance et ma joie, et qui m'ont de tout temps encouragé à aller de l'avant,*
- *A ma fille, son époux et surtout leur petite Soundous,*
 - *A mes frères et leurs familles,*

- *A ma soeur et sa famille,*
- *A mon neveu, sa femme et leur petite Malak,*
- *A ma nièce, son époux et leurs enfants,*
- *A tous mes amis,*
- *A tous ceux qui m'aiment et aux... autres.*
- *A la mémoire de mon frère Amor Mekhnache*
- *Et à celle de mon ami Mohamed Benzaf*

Je tiens à exprimer ma gratitude à mes deux directeurs Madame Marinette MATTHEY et Monsieur Boumediène BENMOUSSAT qui ont accepté de suivre ce travail. Je les remercie également pour leurs conseils et leurs encouragements. Mes remerciements vont aussi à tous les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Un grand merci aussi à l'enseignant et au groupe d'étudiants qui ont participé aux activités et accepté d'être enregistrés.

Mes remerciements s'adressent également aux membres de ma famille, ainsi qu'à mes collègues et amis qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont soutenu tout au long de ce parcours.

REMERCIEMENTS :

Qu'il nous soit permis ici d'exprimer avec émotion toute notre gratitude et adresser nos pensées envers toutes les personnes qui ont jalonné notre parcours, et nous ont aidés à mener à bien le présent mémoire de magister.

Tout d'abord, nous tenons à remercier particulièrement Monsieur **Jean Pascal Simon** pour avoir accepté de diriger ce travail et nous avoir prodigué d'énormes conseils et encouragements chaque fois que cela s'est avéré nécessaire.

Ensuite, nous souhaiterions remercier, Monsieur **Khenchouche Tayeb**, Directeur de l'école **Azzouz Bouaroudj** et Madame **Benderradji Amel**, institutrice, pour nous avoir accueillie dans leur établissement, les **apprenants** qui ont contribué à notre travail de recherche, Mademoiselle **Mokhtari Assia**, enseignante et photographe ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur aide.

Par ailleurs, nos remerciements vont également aux enseignants de français du collège **Karboua Abdelhamid**, en l'occurrence Madame **Berrehal Nadjat Nefissa** qui a fortement nourri notre réflexion ainsi qu'à Monsieur **Kehili Ahmed**, Directeur, pour nous avoir encouragée et facilité la tâche.

Enfin, nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance, d'une part, envers notre grand-mère, Madame **Toubane Zakia** qui nous a accueillie et soutenue durant cette année cruciale de magistère; d'autre part, envers nos **parents**, principalement notre **mère**, car leur soutien moral, intellectuel, et leur appui logistique ont grandement contribué au bon déroulement de cette étude.

Nous mesurons chaque jour, le privilège rare d'avoir rencontré il y a quelques années le monde des enfants ... et des jeux (que nous ne considérons pas comme tels avant notre présente expérience).

Remerciements

Je remercie monsieur DAKHIA Abdelouahab qui a bien voulu assurer la direction de cette recherche et sans lequel ce modeste travail

n'aurait pu être achevé.

Je remercie également mes enseignants de l'école doctorale : algériens ou

français. Particulièrement le docteur : ABDELHAMID Samir, le responsable de l'école doctorale.

Mes profonds remerciements vont aussi à tous les membres du jury qui

ont accepté de lire ce modeste travail de recherche et de l'évaluer.

Je remercie tous mes amis pour leur patience, conseil et encouragement

quand fatigue et désespoir m'ont prise au piège.

Ma gratitude va à mes chers élèves de 4 A.P., ainsi que tous mes collègues de l'école El Hadaik (1)

Merci également à tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin à la réalisation de ce travail de recherche.

Dédicace

Je dédie ce mémoire :

Aux deux personnes les plus chères au monde pour moi :

Ma mère et ma grand - mère.

A mon cher père, que dieu me le garde.

Aux personnes les plus proches de moi mes soeurs et mes amies :

Mebrouka, Salima, Nadia, Karima, Wahida et Fahima.

Aux trois hommes de ma vie, mes frères :

Mohamed, Assad et Houssam -Eddine.

A :Wafa , Ilhem. et Imen.

A mes beaux frères spécialement, Sebti.

A mes neveux , et nièces

Kaouthar, Rayan, Ilias, Youssef, Oussama, Wassim1, Takiyeddine,

Aymen, Anis, Chouaib, Dhiaa, Meissoun, Anas, Fadi et

Wassim le petit.

A la personne qui m'a toujours tendu la main quand j'en avais besoin : Nad

*A mes chères amies : Lilas, Semouna, Fouzia, Samia,
Radhia, Radhia et Mouna.
A toute ma famille et tous mes amis*

Les enfants n'acquièrent et ne développent une connaissance générale de la communication qu'à partir de leur expérience avec leur entourage et avec la société. En effet, Les travaux de L. VYGOTSKY¹ constituent un apport important pour l'étude de l'apprentissage et du développement en général. Il réclame une origine sociale au développement cognitif et langagier dans son approche socioculturelle. La pensée, le langage et toutes les fonctions psychiques de l'enfant se développent grâce aux interactions avec le monde des adultes. Dans son étude, il donne une grande importance à la « médiation » de l'adulte, définie comme les aides éducatives qui guident l'apprenant dans son processus de développement. Aussi l'apprentissage d'une langue se réalise dans et par l'interaction, grâce à la médiation d'un partenaire social plus compétent (parents, enseignant...).

En réalité, lors d'une interaction en langue étrangère, l'apprenant se trouve souvent désarmé à cause de son appartenance socioculturelle qui ne favorisait guère l'acquisition de cette langue. Conséquence évidente à ceci, le français est devenu de plus en plus difficile à apprendre. Alors que pour apprendre la langue, il faut communiquer, et pour communiquer, il faut apprendre la langue : « " *Les choses qu'il faut apprendre pour les faire, c'est en les faisant que nous les apprenons*", dit Aristote (*Ethique à Nicomaque*). Et c'est là qu'éclate le paradoxe ; il faut faire ce qu'on ne sait pas faire pour apprendre à le faire ! C'est en forgeant qu'on devient forgeron, mais comment forger si on n'est pas forgeron ? »² Ce paradoxe est le principe même de l'apprentissage.

¹ – VYGOTSKI, L: *Pensée et langage*, Paris, La dispute, 1^{ère} éd, 1935, pp 25-36

² - DEVELAY, M, *De l'apprentissage à l'enseignement*, Paris, 1992, ESF éditeur, P.100

Ainsi dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, les connaissances acquises constituaient généralement un stock mort dans la mesure où l'apprenant pouvait étudier une langue pendant plusieurs années et réussir parfaitement son parcours scolaire au niveau de l'écrit sans être capable de prendre la parole dans une situation de communication.

Nous constatons que dans une classe de FLE la majorité des apprenants n'ont pas l'audace de prendre la parole et de s'exprimer en langue française, même si des fois ils ont quelque chose à dire, ils savent le dire et ils peuvent avoir le droit de le dire d'ailleurs selon Bizouard Colette « *ce n'est pas une question de tout dire à tort et à travers, mais de surmonter blocage et isolement* »¹.

À la lumière d'une expérience vécue en tant qu'étudiante en FLE et suite aux difficultés relevées chez l'apprenant dans l'incapacité à atteindre une certaine spontanéité dans le moindre acte de communication, nous avons tenté de rechercher l'origine de cet obstacle que nous situons au niveau de son appartenance socioculturelle.

Notre modeste travail s'inscrit dans la didactique de l'orale, et ce qui nous a le plus motivé à faire des recherches dans ce domaine réside dans un constat que nous avons pu faire à propos de l'impact de l'environnement socioculturel sur la prise de parole en classe de FLE.

Dans cette perspective nous avons formulé notre problématique comme suit :

L'appartenance socioculturelle de l'apprenant influe-t-elle sur la prise de parole en classe de FLE et à quel degré ?

¹ - BIZOUARD, Colette, invitation à l'expression orale, Lyon, chronique sociale, ¹ 1996, p.11.

Pour répondre à notre problématique, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- les apprenants issus des milieux favorisés sont meilleurs que les apprenants issus des milieux défavorisés dans la prise de parole en FLE.
- les apprenants issus des milieux favorisés prennent la parole spontanément sans être sollicités par l'enseignant.

L'objectif de notre recherche est de voir l'influence de l'appartenance socioculturelle sur la prise de parole en classe de FLE ainsi que rôle que peut jouer l'enseignant pour solliciter les apprenants à prendre la parole.

La nécessité de choisir un public socialement différencié (apprenants issus des milieux favorisés, d'autres des milieux ruraux....) nous a conduit à choisir, comme corpus, une classe de (30) étudiants du département des langues étrangères (1^{ière} année LMD) de l'université Mohamed kheider de Biskra pour effectuer notre enquête.

Notre démarche est empirique dans la mesure où elle se base essentiellement sur *l'observation* et la *description* du déroulement des séances de TEO (*Techniques d'Expression Orale*) pour calculer le nombre de prises de parole pour chaque participant ainsi que *l'analyse* des questionnaires qui seront destinés aux étudiants afin de recueillir des informations précises à propos de leurs appartenances socioculturelles .

Notre travail de recherche comporte trois chapitres. Le premier introductif, nous permettra de faire le point sur l'impact du milieu extra scolaire sur l'appropriation de FLE, nous commencerons par un aperçu historique et quelques notions fondamentales de l'apprentissage.

Nous aborderons ensuite la propagation du FLE selon les régions et enfin nous traiterons l'influence du milieu familial sur (E/A) du FLE.

Le second chapitre traitera l'oral dans une classe de FLE, l'oral comme moyen d'expression et l'oral comme moyen de communication. Cette réflexion sur l'oral, nous amène à penser aux conditions et aux raisons paralysant la prise de parole ainsi que le rôle que peut jouer l'enseignant afin de fournir un environnement langagier riche et dense en modèles et stratégies, en exemples et situations d'échange pour que l'apprenant puisse au fur et à mesure prendre la parole dans une classe de FLE.

Concernant le dernier chapitre pratique, nous allons traiter les chapitres précédents d'après l'enquête réalisée sur le terrain qui visera une classe de (30) étudiants du département des langues étrangères (1^{ière} année LMD) de l'université Mohamed kheider de Biskra. Les résultats acquis selon notre observation ainsi que les réponses à dix sept questions posées seront analysées et interprétées sous forme de tabulation et de graphiques avec commentaires.

INTRODUCTION

Beaucoup des apprenants ont appris une langue étrangère sans guidage ou support pédagogiques, mais seulement en étant immergés de façon durable dans une société qui parle ou qui favorise le contacte permanent avec cette langue

Pendant le cycle des acquisitions, l'apprenant a besoin d'être valorisé, encouragé avec un suivi personnalisé de la part de sa famille. Il a besoin d'un environnement qui apporte une aide considérable à l'école dans sa mission, en offrant à l'apprenant un espace culturel qui lui permet une meilleure familiarisation avec le milieu scolaire

Alors bon nombre d'études décrivent comment les attitudes, les comportements et les interventions éducatives du père ou de la mère ainsi que la situation socioculturelle peuvent influencer sur la volonté scolaire de leurs enfants.

Notre propos portera sur l'impact du milieu extra scolaire sur l'appropriation de FLE, nous commencerons par un aperçu historique et quelques notions fondamentales de l'apprentissage, nous aborderons ensuite la propagation de FLE selon les régions et enfin nous traiterons l'influence de milieu familial sur (E/A) du FLE.

1- APERÇU HISTORIQUE DU FRANÇAIS EN ALGERIE

1-1- Avant l'indépendance

Le français est en Algérie depuis 1830, et ce n'est qu'après la première guerre mondiale et surtout après la seconde que l'on registre une progression notable des effectifs des Algériens à l'école française, ils ont compris également qu'en accédant à l'école, ils accèdent du même coup à un moyen de communication, un moyen propre à l'ennemi mais un moyen qu'ils peuvent utiliser contre lui.

Le système scolaire colonial a généré deux cheminements socio-éducatifs distincts « *l'un moderniste et francisant car frotté à la culture francophone, l'autre arabisant et traditionniste car nourri uniquement aux sources arabophones de la culture arabo-islamique* »¹ donc on voit apparaître deux couches socioculturelles contradictoires.

1-2- Après l'indépendance

Après l'indépendance, Le français a acquis le statut de langue étrangère. Certes les premières années d'après l'indépendance ont connu le sommet du français, les algériens étaient francophones, pour la plus part d'entre eux, ils maniaient cette langue avec aisance et pouvaient l'utiliser dans n'importe quelle situation de communication.

Depuis le début des années 70, et avec l'avènement de l'arabisation et les lois annoncées sur l'arabisation tel que la loi 91-05 du 16/01/1991, elle stipule :

¹-Michel Quitout, *Paysage Linguistique et enseignement des langues au Maghreb*, Paris, Edition L'harmattan, 2007, P.44.

(Article 5) : « *l'utilisation de toute langue étrangère...est interdite* »² , le français a considérablement perdu du terrain au niveau de la pratique chez les locuteurs Algériens. Son emploi n'est plus aussi répandu qu'il ne l'avait été auparavant.

Cette politique d'arabisation a fortement inscrit la présence de l'arabe classique dans le paysage algérien, et a eu comme conséquence directe une régression du français dans les années 80. Le français n'est alors enseigné que comme une simple matière parmi d'autres, ce qui a délimité son champ d'action. Sans oublier le nouveau cadre socio culturel qui ne favorisait guère l'apprentissage de cette langue. Conséquence évidente à ceci, le français est devenu de plus en plus difficile à acquérir.

2- ACQUISITION ET APPRENTISSAGE : LES LIMITES D'UNE DISTINCTION

Dans son étude, J-P-Cuq constate que l'appropriation par l'apprenant de savoirs et surtout de savoir-faire linguistique ,ou plus exactement , d'habiletés à coproduire de la parole en français est l'objectif à atteindre lors de la mise en place d'une relation didactique d'enseignement et d'apprentissage en FLES.

Selon le même auteur appropriation est « *un terme qui domine deux hyponymes : acquisition et apprentissage* »³

¹-Ibid, p.66

²- CUQ, J-P et GRUCA, Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, France, Groupe horizon, 2005, p.187.

2-1- L'acquisition

L'acquisition d'une langue, dans son sens restreint, comme un processus inconscient, involontaire et naturel qui résulte d'une exposition et d'une participation à des échanges langagiers dans cette langue. Il en est ainsi pour la langue maternelle ou une langue seconde apprise dans le milieu social où elle est parlée.

2-2- L'apprentissage

L'apprentissage d'une langue, résulte d'une démarche consciente, volontaire et planifiée. C'est le cas notamment en milieu institutionnel où l'apprenant est guidé par un enseignant : il y a une définition des objectifs d'apprentissage, une élaboration d'un programme, un choix de supports et d'activités, une définition des modalités d'évaluation, etc. Bien entendu, on parle aussi d'apprentissage lorsqu'un individu décide d'apprendre une langue à l'aide d'outils conçus pour l'auto apprentissage (CD ROM, ressources en lignes...).

3- LES DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE

3-1- Difficultés de type linguistique

Elles concernent prioritairement les élèves non-francophones mais peuvent également se rencontrer, à un degré moindre, chez tout élève pour qui le français, langue de l'école et des apprentissages, n'est pas un outil familier.

3-2- Difficultés de type culturel

Souvent associées aux difficultés linguistiques, celles-ci sont en relation avec la dimension culturelle des apprentissages comme par exemple : la connaissance des codes de notre système éducatif et de ses implicites, des attitudes et comportements attendus par les enseignants.

3-3- Difficultés de type économique

Elles sont associées à l'élève qui appartient à un milieu pauvre qui ne bénéficie pas des conditions économiques favorables aux apprentissages, en particulier pour le travail à la maison. Ces difficultés sont parfois perçues - à tort - comme un manque de suivi éducatif.

3-4- Difficultés de type psychologique

Des problèmes d'ordre psychologique ou affectif perturbent l'élève qui se révèle alors, et pour un certain temps, peu disponible aux apprentissages. On évoquera une mauvaise image de soi, un refus de grandir, un profil dépressif ...etc.

3-5- Difficultés de type comportemental

C'est le comportement - la relation - qui est présenté comme la cause principale de la difficulté à apprendre. On parlera alors de manque de motivation, d'agitation, d'agressivité, voire de violence.

4- LA PROPAGATION DU FLE SELON LES REGIONS

La distinction entre ville et campagne tire ses origines de l'histoire surtout de l'existence coloniale (les colons se sont installés dans les régions les plus aptes au développement...).

La propagation du FLE varie selon les milieux géographiques ; Il est évident que la population citadine est plus avantagée sur le plan de l'appropriation du FLE que celle des campagnes pour les raisons suivantes :

4-1- Les zones rurales

- Milieu familial très souvent caractérisé par des traditions figées qui interdisent tout ce qui a un rapport avec le français langue étrangère tel que (les films, la musique, la presse.....) ; On trouve des écoles coraniques, des zawiya, basant sur l'étude du coran.
- Manque de communication au niveau ou hors de la famille.
- Faible qualification des enseignants qui sont généralement débutants et instables. Concernant les logements insuffisamment équipés ne répondant pas au minimum de leurs exigences
- Les enseignants appliquent les programmes scolaires sans essayer d'adapter leur enseignement au vécu des élèves.

C'est pour cela que ces enfants « *présentent des manques, des retards ou des déficits au niveau de leur capacité linguistique* »¹

Les écoles rurales, sont généralement réservées au enseignants nouvellement recrutés, inexperts, ne connaissant que rarement la visite du directeur ou de l'inspecteur.

D'un autre coté *la lecture* est très limitée, surtout en langue française, car les élèves des campagnes n'ont pas les moyens, tel que les bibliothèques, de plus ils ignorent les bandes dessinées, les revues, les journaux...etc.

4-2- Les zones urbaines

Les villes ont presque toujours la part de lion dans le budget de l'Etat, parce qu'elles suscitent l'intérêt des responsables et des promoteurs. Donc

¹- ZIMMERMANN, Daniel, *L'échec scolaire n'est pas une fatalité*, Paris, Les éditions ESF, 1984, p.81

les institutions scolaires se présentent comme étant des structures éducatives cohérentes. « *Elles disposent d'un personnel éducatif et pédagogique compétent* »¹, qui se précise par un bon encadrement où les enseignants qualifiés préfèrent enseigner et les élèves citoyens sont aptes à apprendre.

D'ailleurs *la lecture*, est peu pratiquée par *les élèves riches*, parce qu'ils profitent d'autres activités culturelles fructueuses tels que l'Internet, les CD ROM éducatifs...etc., leur lecture est basée sur les bandes dessinées, les revues, et même les panneaux et les consignes dans les rues.

Par contre *les élèves pauvres* n'ont pas les moyens pour profiter d'autres activités culturelles mais ils peuvent accéder aux différentes bibliothèques de la ville, c'est pour cela qu'ils sont plus nombreux à lire que les deux autres catégories d'élèves.

5- L'INFLUENCE DU MILIEU FAMILIAL SUR (E/A) DU FLE

Les familles essayent de fournir plus d'efforts, de consacrer plus de temps et d'argent pour pousser leurs enfants à avoir le meilleur apprentissage.

Les parents doivent être un véritable soutien permanent à leurs enfants, que ce soit en ce qui concerne les dépenses scolaires, la résolution des devoirs ou dans la réponse aux questions que ces enfants n'ont pas osées poser à l'école.

5-1- Le niveau culturel des parents

Le niveau culturel des parents joue un rôle très important dans l'appropriation de la langue française. Selon BOULAHSEN Ali, il suffit au

¹ - BOULAHSEN, Ali, *Sociologie de l'éducation*, Maroc, Afrique orient, 2002, p.69.

moins que l'un des deux parents soit instruit pour qu'on puisse voir l'effet positif de son instruction sur sa descendance, et ceci quelque soit le statut socioéconomique et la taille de la famille.

5-1-1- Les familles instruites

Dans son étude, GUIBERT Pascal dit : « *Les parents cadres moyens et supérieurs s'estiment compétent* »¹ , ils sont capables d'aider leurs enfants dans le processus d'apprentissage, et ils attendent des enseignants à la fois la performance scolaire et la réalisation de soi.

Ces parents centrés sur le suivi quotidien scolaire et la motivation des enfants aux moyens de conseils et d'aide en leur donnant l'occasion de fréquenter les divers milieux socio culturels tels que (les bibliothèques les maisons de jeunes, les salles de cinéma, de jeux, le théâtre, les établissements privés,.....). , ils tentent de pousser leurs enfants, pour faire d'eux de cadres supérieurs,

Alors que, *les parents employés*, à cause de leur situation professionnelle peu ambitieuse, très modeste en savoir et en salaire, aident leurs enfants à faire leurs travaux scolaires à la maison. Ces derniers s'arrangent tout seul en allant travailler avec d'autres élèves qui ont les mêmes conditions, ou bien ils font de modestes cours supplémentaires.

Ces enfants subissent l'influence des autres et remplacent le manque en énergie, en ambition, et en volonté à la réussite scolaire qui reste la clé de la réussite sociale.

Donc le niveau intellectuel des parents est un facteur important pour l'éducation et la formation des enfants. D'une part, les parents les plus

¹ - GUIBERT, Pascal, *Initiation aux sciences de l'éducation*, Paris, Vuibert, 2006, p.150

diplômés ont une connaissance plus approfondie et, d'autre part, ils peuvent aider leurs enfants en cas de difficulté.

5-1-2- Les familles analphabètes

Les parents riches qui ne savent ni lire ni écrire aident leurs enfants financièrement par l'appel d'un enseignant à la maison pour aider les enfants à faire leurs devoirs scolaires, à réviser leurs leçons et à préparer les cours. Ces parents ont la capacité matérielle qui leur permet d'inscrire leurs enfants dans des centres socioculturels.

Alors que, Selon BOULAHSEN Ali, la participation des parents analphabètes habitant la campagne est quasi-nulle en temps et en argent, et parce qu'ils ne savent ni lire ni écrire, leur préoccupation principale c'est que leurs enfants sachent lire et écrire en langue maternelle.

Ces parents « *ne s'estiment pas compétents et délèguent à l'enseignant l'instruction de leurs enfants* »¹, alors ces enfants se débrouillent seuls et ne demandent à leurs parents que peu d'argent, dans certains cas. Dans d'autres cas, ils travaillent pour subvenir aux besoins de leurs études.

En dernier lieu viennent "*Les parents de milieu socio familial ouvrier*"², ils donnent des conseils à leurs enfants pour les motiver, ils les encouragent malgré l'insuffisance de moyens matériels, et des fois, selon Zimmermann Daniel³, ne s'intéressent même pas à leurs enfants et visitent rarement l'école, malgré que cette catégorie de parents est consciente que la réussite scolaire est le seul moyen pour que les enfants réussissent mieux que leurs parents.

¹- Ibid, p. 149

²- Cette catégorie sociale est représentée par ceux qui effectuent un travail manuel contre un salaire dans de petites usines des domaines agricoles, des chantiers de construction.

³ - ZIMMERMANN, Daniel, (*Op.cit.*), p. 89.

Ces enfants auraient en moyenne " *un quotient intellectuel* " ¹ moindre à celui des enfants de cadres.

Enfin quelles que soient les catégories socioprofessionnelles des parents d'élèves, ils s'intéressent aux études de leurs enfants, cependant, le degré de cet intérêt varie selon le niveau d'instruction des parents et notamment du père.

5-2- Le revenu des parents

Le revenu joue un rôle très déterminant dans le milieu socio familial, s'il est élevé, les conditions de la scolarisation des enfants deviennent faciles, si non ces conditions deviennent difficiles.

La plupart des enfants campagnards vivent dans une situation de sacrifices. Les parents à bas revenu obligent leurs enfants à aller chercher du travail pour aider leurs familles. Donc le revenu élevé favorise non seulement l'apprentissage d'une langue étrangère mais aussi le succès scolaire.

5-3- L'impact du statut social des parents

Les récentes études confirment l'importance de l'origine sociale comme déterminant indispensable de la réussite scolaire.

Selon BOULAHSEN Ali, nous pouvons citer trois catégories sociales de parents et leur participation dans le soutien scolaire de leurs enfants.

1- Indice prétendument destiné à évaluer les capacités intellectuelles.

5-3-1- Les parents des cités riches

Ces parents préfèrent confier leurs enfants à des instituts spécialisés pour l'enseignement des langues étrangères, chez des enseignants spécialisés et très compétents.

5-3-2- Les parents des quartiers pauvres de la ville

Cette catégorie ne peut pas aider les enfants dans leur apprentissage, parce qu'elle est tout simplement dans l'incapacité de le faire à cause de sa souffrance, donc ces enfants ne participent pas, ne prennent que rarement ou jamais la parole dans la classe, les enseignants communiquent peu avec eux, et des fois les négligent, surtout s'ils sont confrontés à des enfants issus de milieu aisé. Ainsi en invoquant les cours particuliers, ils ne sont ni bien organisés ni assez rentables.

5-3-3- Les parents dans les régions rurales

Dans cette catégorie sociale, les parents n'assurent pas le soutien quotidien de leurs enfants dans leurs tâches scolaires, parce qu'ils sont dans l'incapacité de le faire ; ainsi la majorité des enfants de familles modestes « *laissés tôt ou tard, à la traîne* »¹, alors ils demandent l'aide de leurs frères aînés, qui ont réussi leurs études en maîtrisant la langue française.

Selon le même auteur la majorité des enfants qui abandonnent l'école sont d'origine sociale modeste et que ceux et celles qui y réussissent le mieux sont appartenant au milieu aisé.

1- Ibid, P.16.

Les enfants des deux dernières catégories n'auraient pas les moyens de réussir à l'école à cause de l'insuffisance de capacités et de leur milieu peu motivant qui est un obstacle devant l'apprentissage des langues étrangères.

5-4- L'impact des relations

5-4-1- Famille/ enfants

Les élèves arrivent à l'école protégés de concepts relationnels acquis dans leur environnement proche, familial en particulier.

La relation *Famille/enfants* est un facteur très important, dans l'enseignement/apprentissage du FIE, à travers les encouragements parentaux, la discussion avec l'enfant autour de sa vie à l'école (les leçons abordées, les sujets provoqués pendant la séance...etc.).

Selon BOULAHSEN Ali, *les élèves de la ville*, et surtout ceux qui appartenant aux catégories sociales les plus favorisées, sont encouragés par leurs parents ; les enfants dont les parents sont cultivés engagent de temps en temps des discussions avec leurs parents de ce qu'ils font à l'école, par contre les enfants de la même catégorie qui ont des parents riches mais analphabètes ou loin de la langue française, ne discutent jamais avec leurs parents de leurs leçons.

Pour ce qui est *des enfants de la campagne*, la majorité de leurs parents encouragent uniquement les garçons ; parce que la plupart sont analphabètes ou ne maîtrisent pas la langue française, il n' y'a pas de discussion avec leurs enfants. Donc c'est à l'enfant de se mobiliser pour apprendre tout seul sans l'aide des parents.

5-4-2- Famille/ école

La relation *Famille/ école* occupe une place importante dans le débat public en ce qui concerne la délimitation des domaines en tant que « *l'école est chargée des problèmes d'instruction alors que la famille est responsable des questions d'éducation* »¹

En 1999 *la semaine des parents à l'école*, c'est une volonté politique de rapprocher la famille de l'école « *qui postule que le partenariat famille/école est un gage de réussite de l'élève* »². Donc, L'école et la famille sont deux institutions qui doivent être complémentaires que se soit au niveau de l'instruction ou au niveau de l'éducation à travers une continuité ou un partage des rôles.

5-4-3- Famille/ professeurs

La plupart des élèves appartenant aux *catégories sociales les plus favorisées* sont conduits en voiture jusqu'à la porte de l'école par leurs parents, et si ces derniers vont à la rencontre des professeurs de leurs enfants, c'est pour les raisons suivantes :

- Assurer le suivi scolaire de leurs enfants
- Régler les problèmes posés entre l'enfant et le professeur
- Les absences éventuelles des enfants

L'absence de contact permanent entre cette catégorie sociale de parents et les professeurs revient aux raisons suivantes :

D'une part, La plupart des parents d'élèves appartenant aux *catégories sociales les plus favorisées* s'intéressent en argent plus qu'en temps, en

¹ -Ibid, p. 61

² -GUIBERT, Pascal, (*Op.cit.*), p.149

payant les cours particuliers à leurs enfants pour être sûr de l'amélioration de leur niveau scolaire; d'autre part ces derniers prennent la responsabilité de la nécessité de réussir pour garder le statut social de leurs familles.

Ces parents tiennent compte à la fois de l'apprentissage adéquat et des résultats après chaque contrôle.

A la campagne il y a une rupture entre les parents d'élèves et les enseignants à cause de :

- L'éloignement entre le lieu d'habitation et l'école
- L'ignorance de ce genre de contact

Concernant la rencontre des enseignants, elle est périodiquement organisée sous forme de portes ouvertes sur l'école. Cependant, elle est effectuée par les parents d'élèves que pour régler le problème des absences causées par la pratique saisonnière occasionnant les moments de moissonnage agricoles, où les parents obligent leurs enfants à rater leurs cours.

Malgré tout cela « *les parents d'élèves campagnard s'intéressent aux études de leurs enfants mais ils s'investissent moins en matière d'aide à la compréhension des contenus d'enseignement ...mais cela n'est pas leur faute car ils sont presque tous analphabètes* »¹.

1- BOULAHZEN, Ali, (*Op.cit.*), P. 142.

5-5- l'accessibilité des médiats en français

La langue française est aujourd'hui, selon QUITOUT Michel¹, présente dans 52% des foyers algériens grâce à la parabole qui permet de capter TFI, France2, France3, TV5, M6, Canal+,...ce qui participe beaucoup à l'acquisition de la langue française.

Localement, la chaîne III de la radio émet en français et la télévision algérienne d'Etat lance presque chaque soir des films en français et même des discussions en langue française.

Pour ce qui est de l'internet, le réseau informatique de télécommunication mondial, est considéré comme un support d'apprentissage et un moyen de communication par excellence.

Ainsi, il importe de signaler le rôle de la presse nationale en français tel que El moudjahid, Ach-haab....etc.

1- QUITOUT, Michel, (*Op.cit.*), P.85.

CONCLUSION

Grace aux données développées dans ce chapitre, nous avons pu réfléchir sur le rôle de l'environnement extrascolaire de l'enfant et les conditions d'apprentissage de FLE selon les régions ainsi que l'impact du niveau culturel, le revenu, le statut social des parents sur l'appropriation de FLE, et encore l'accessibilité des masses medias

Pour un enfant, l'acquisition d'une deuxième langue ressemble à l'acquisition de la langue maternelle. Bien sur s'il y'a les conditions favorables pour apprendre et utiliser cette langue dans des situations de communication distinctes. Mais le problème se pose aux niveaux des apprenants issus des milieux socioculturels défavorisés.

A cause de son appartenance socioculturelle, l'apprenant se retrouve incapable de pratiquer la langue française, après avoir côtoyé cette langue pendant dix ans, il est comme désarmé face à elle, n'ayant en sa disposition aucune arme pour se défendre. et nous rencontrons ce même apprenant à l'université à faire des études en langues française. et qu'il ait choisi ou non cette branche, il va se retrouver face à une langue qu'il maîtrise mal, une langue qu'il est sensé pratiquer ordinairement.

INTRODUCTION

L'appropriation d'une langue étrangère vise dans tout les cas un objectif capital, celui de faire acquérir une compétence de communication, une compétence qui doit indiquer à l'apprenant quand parler, quand se taire, avec qui, à quel moment, où, de quelle manière, etc. Autant de règles qui lui permettent de participer à divers échanges et de réaliser des répertoires d'actes de parole appropriés.

L'appréhension des apprenants quant à la nécessité de communiquer en langue française, amène à penser à des pratiques empiriques, spontanée de la part de l'enseignant dans un lieu d'apprentissage « *Certes la classe est un lieu social avec ses normes et ses rituels, un lieu où se jouent des rapports de pouvoir et de savoir tout comme d'autres situations de communication* »¹.

L'enseignant doit fournir un environnement langagier riche et dense en modèles et stratégies, en exemples et situations d'échange pour que l'apprenant puisse au fur et à mesure prendre la parole dans une classe de FLE.

¹ - COSTE, D, « *Les discours naturels de la classe* », Le Français dans le Monde, n°183, 1984, p. 16

1- ELEMENTS DE DEFINITIONS

1-1- Langue/parole

1-1-1-La langue

Une première définition nous est proposée par le dictionnaire linguistique DUBOIS Jean, « *la langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté* ». ¹

Une autre définition figurant dans le dictionnaire Robert considère la langue comme « *un système d'expression et de communication commun à un groupe social (communauté linguistique), ce qu'est véritablement une langue, en tant que véhicule d'une histoire, d'une culture, et d'une tradition* ». ¹

1-1-2-La parole

La parole, selon le dictionnaire de didactique du français, est « *le concept saussurien qui se pose à la langue en tant que manifestation de la langue individuelle, occasionnelle, et se matérialisant sous des formes de taille et de nature très diverses* » ² .

Ajoutons à la définition précédente celle-ci : « *La parole est l'expression de notre être profond et pas seulement le reflet de la culture en cours. Tous ce que j'ai reçu et emmagasiné par apports, héritage, éducation trouve son sens dans la mesure où je l'assume et le transforme par la « note personnelle » que je suis seul à pouvoir produire* » ³.

¹- JOSETE_ Rey, DEBOVE, Et all, *Dictionnaire le nouveau petit robert, Alphabiotique et Analogique de la langue*, Paris, Edition Robert, 2009, P 142.

²- CUQ, J-P, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International, Asdifle, 2003, P187.

³-BIZOUARD, Colette, (*op.cit.*), p.14.

1-2- **La distinction entre la langue et la parole**

Selon Saussure, l'une des antinomies fondamentales du CLG, la langue distincte de la parole : la langue est acquise de manière passive, par intériorisation, de la part de chacun, et elle est collective, puisqu'elle est partagée par l'ensemble des locuteurs, alors que les productions de la parole sont individuelles.

2- **ORAL ET FLE**

2-1- **Statut de l'oral**

Par son appellation même, le français langue étrangère comme discipline est immédiatement évocatrice de l'oral et de la présence de la parole. Mais cette présence de la parole ne va pas de soi et la mise en place de l'oral ainsi que sa maîtrise rencontrent de multiples difficultés qui tiennent à la nature de la discipline, aux conditions de son fonctionnement au sein de l'institution scolaire ou encore à des facteurs psychologiques.

2-2- **Qu'est-ce-que l'oral ?**

La langue orale a occupée une place prédominante dans les méthodologies modernes tel que les méthodes audio-orales et les méthodes audio visuelles, visible par le recours au magnétophone et aux laboratoires de langues... : les débuts des apprentissages étaient uniquement oraux, les exercices fondés sur l'imitation et la répétition. Mais toutes ces approches faisaient de l'oral « *un moyen d'enseignement plus qu'un objectif : les structures de la langue étaient visées plus que les fonctionnements oraux de la communication* »¹.

L'émergence des approches communicatives, visant le développement des compétences de communication, faisant de l'oral un objectif à part entière.

¹. CUQ, J-P, (*op.cit.*), 2003, p.183

Nous pouvons découvrir mieux l'oral avec le schéma suivant, réalisé à partir des travaux de Jean-Marc COLETTA :

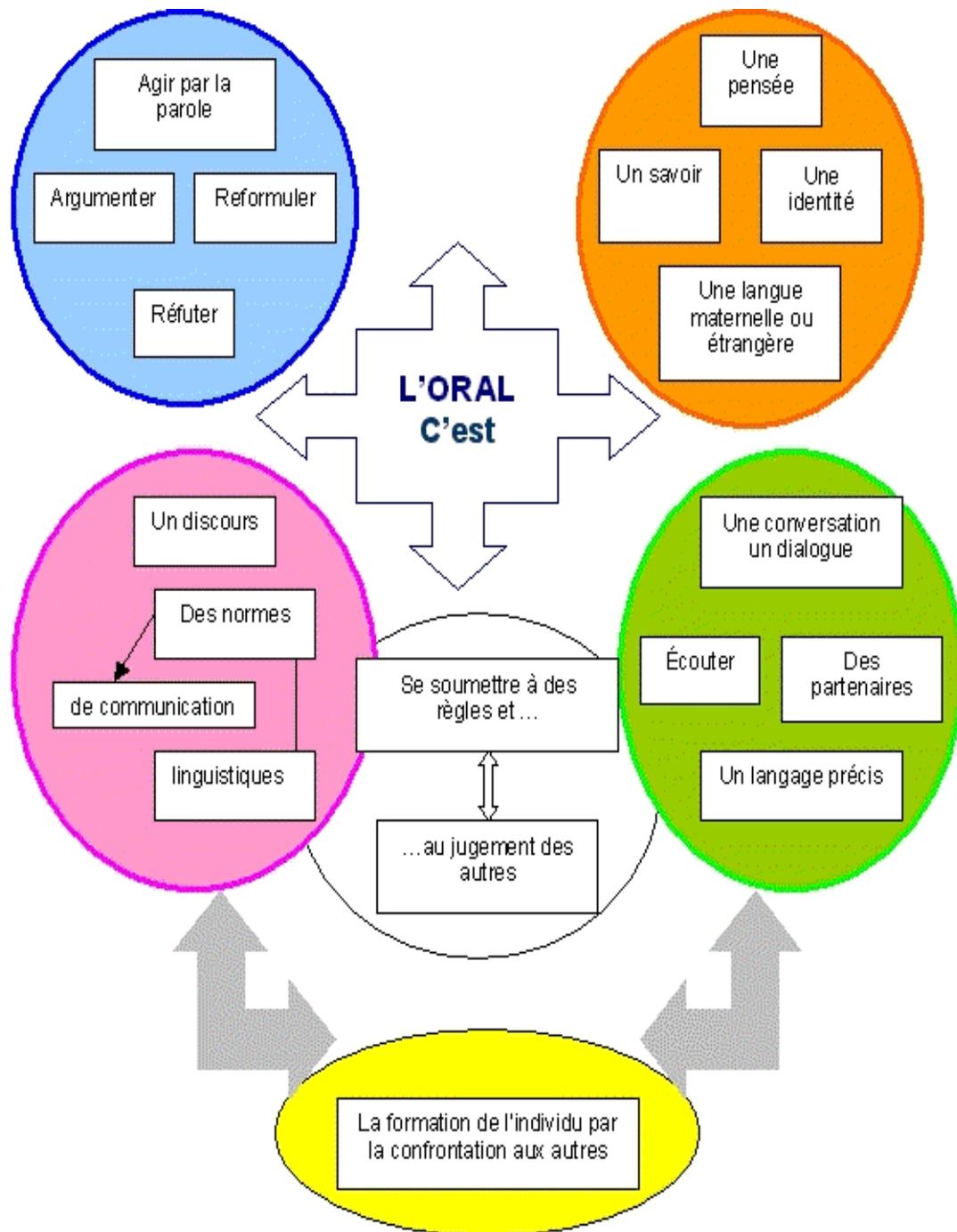


Schéma 01 : L'oral d'après Jean-Marc Coletta¹

¹- www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/.../ORAL/DEFINITION.htm .

3- L'ORAL COMME MOYEN D'EXPRESSION

3-1- La compréhension orale

Dans l'apprentissage d'une langue, il existe quatre compétences linguistiques qui doivent être maîtrisées par l'apprenant. L'une d'elles est la compréhension orale qui est souvent dite la compétence de base dans l'apprentissage d'une langue.

DESMONS ¹ dit que la compréhension orale est un objectif d'apprentissage qui précède, souvent, la prise de parole. Pour entraîner l'apprenant dans la compétence de la compréhension orale, il faut que l'enseignant crée des situations différentes pour que l'apprenant puisse dégager un comportement bien adéquat.

Il s'agit de former les apprenants à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement. Ils vont réinvestir ce qu'ils ont appris en classe et à l'extérieur, pour faire des hypothèses sur ce qu'ils ont écoutés et compris, comme dans sa langue maternelle. Ils ont dans leur propre système linguistique des stratégies qu'ils vont tester en français et seront progressivement capables de repérer des informations, de les hiérarchiser, de prendre des notes, en ayant entendu des voix différentes de celle de l'enseignant, ce qui aidera l'apprenant à mieux comprendre les français natifs.

1- DESMONS, Fabienne, et al, *Enseigner le FLE; Pratiques de classes*, Paris, Belin, 2005, p.25.

Dans la vie quotidienne, on n'écoute pas de la même manière tout ce que l'on entend. L'écoute c'est « *l'accueil d'une parole, ..., avoir le désir de comprendre* »² Elisabeth Lhote³ dit « *les objectifs d'écoute pertinents dans une situation d'apprentissage sont : écouter pour entendre, pour détecter, pour sélectionner, pour identifier, pour reconnaître, pour lever l'ambiguïté, pour reformuler, pour synthétiser, pour faire, pour juger, ...* »
Donc nous pouvons dire que l'écoute évoque l'amorce de la compréhension, la part intellectuelle de la capacité de compréhension

3-2- L'Expression orale

L'expression orale, est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative.

Autrement dit, l'expression orale est un défi : Les apprenants ont tendance à se réfugier derrière leurs cahiers, à trembler dès que l'enseignant parle trop français, à devoir tout écrire au tableau parce qu'ils ne pouvaient suivre que lorsqu'il écrit en parallèle, et à rester muets dès qu'il leur demande de prendre la parole.

2- BIZOUARD, Colette, (*op.cit.*), p.35

3- ELISABETH, Lhote, cité par Cuq-J-P, P.162

Sorez la définit comme suit : « *s'exprimer oralement c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole, comme moyen de communication* »¹.

3-2-1-Les caractéristiques de l'expression orale

L'expression orale commence par² :

- **Des idées** : des informations, quelles qu'elles soient, de l'argumentation que l'on choisit, des opinions diverses et des sentiments que l'on exprime. Il faut avoir un objectif clair de ce que l'on veut exprimer. Il est important d'adapter le contenu aux destinataires du message selon l'âge, le rôle, le statut social.
- **De la structuration** : la manière dont on présente ses idées. Les idées vont s'enchaîner de façon logique avec des transitions bien choisies. On peut d'abord préciser ce dont on va parler et pourquoi. On illustrera les idées avec des exemples concrets, des notes d'humour. On terminera de façon claire et brève.
- **Du langage** : de la correction linguistique et de l'adéquation socioculturelle. Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer ce que l'on a

1- SOREZ, H, *Prendre la parole, Paris, Hatier, 1995, p.52.*

2- http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/dossier

3-2-2- Les bases de l'expression orale

Pour expliquer les bases de l'expression orale nous proposons le schéma suivant :

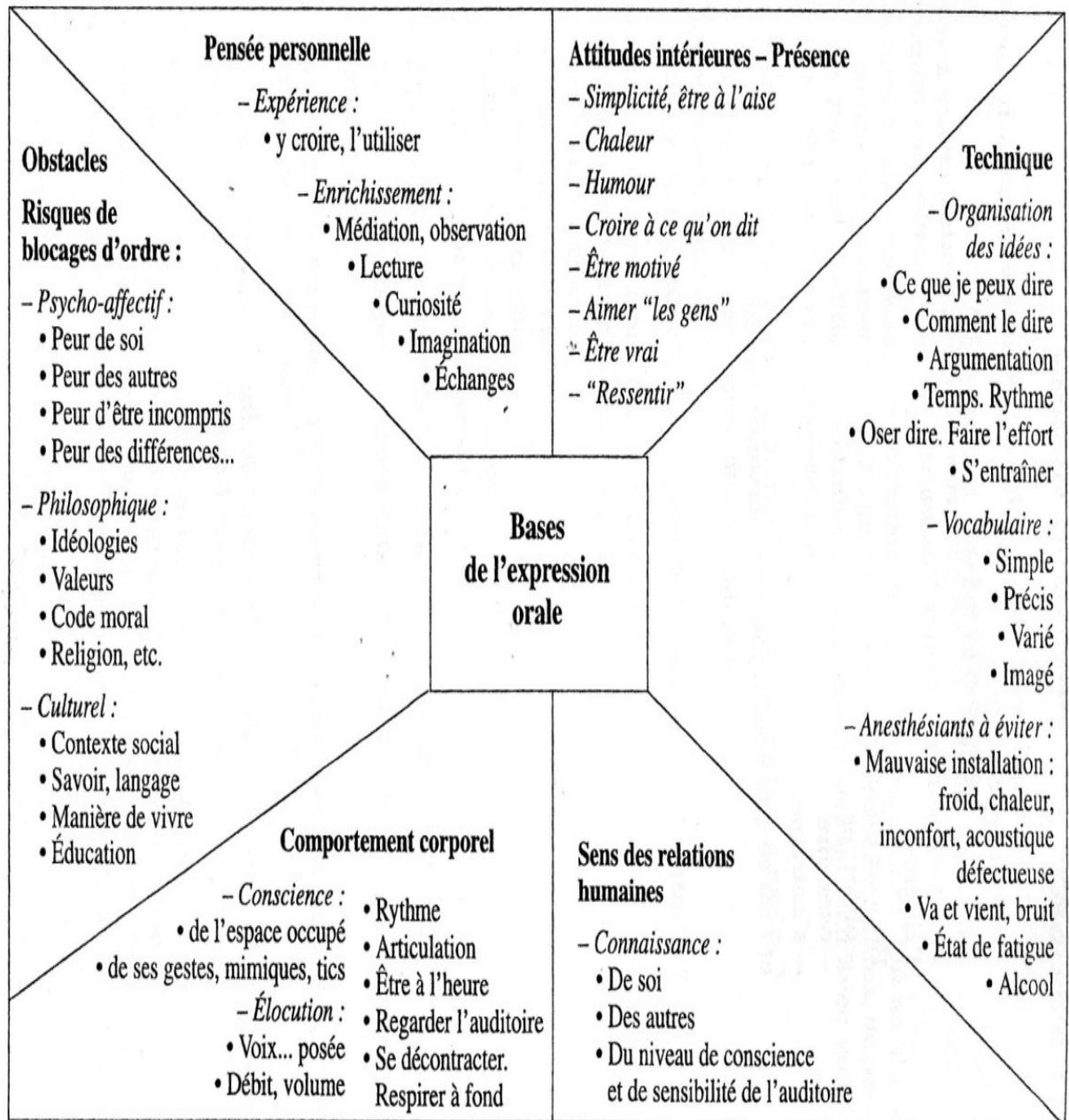


Schéma 02 : Les bases de l'expression orale ¹

1-BISOUARD, Colette, (*op.cit.*), p.72.

4- L'ORAL COMME MOYEN DE COMMUNICATION

4-1- Pour une définition plus large de la compétence de communication

La compétence communicative, c'est une notion proposée par Hymes. Celle-ci inclut la compétence linguistique proprement dite (règles morphologiques, syntaxiques, etc. qui relèvent du système de la langue) et la compétence sociolinguistique (règles liées à l'usage de la langue en contexte).

Elle peut être définie comme « *la capacité d'un locuteur de produire et d'interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adapter son discours à la situation de communication en prenant en compte les facteurs externes qui le conditionnent : le cadre spatio-temporel, l'identité des participants, leur relation et leurs rôles, les actes qu'ils accomplissent, leur adéquation aux normes sociales, etc.* »¹

L'objectif visé est donc de s'approprier une langue qui sert une action dans une situation de communication. Pour ce faire, l'apprenant doit savoir faire, doit se "débrouiller" dans des situations imprévisibles. Il doit être capable non seulement d'utiliser des formes linguistiques de la langue étrangère qu'il veut apprendre (compétence linguistique), mais aussi de s'approprier les règles sociales selon le contexte. Il doit de plus être capable d'interagir, d'utiliser des énoncés adéquats à une situation donnée (compétence socio- pragmatique). Il est appelé aussi à maîtriser les règles lui permettant d'enchaîner des phrases, des paragraphes, des messages les uns aux autres en fonction du contexte et d'organiser ses idées (compétence discursive). Il doit en plus être capable de comprendre les éléments

1-GOFFMAN, E, *Façons de parler*, Paris, Editions de Minuit, (1ère éd, 1981: *Forms of Talk*), 1987.p35.

référentiels dans un échange pour lui donner sens (compétence référentielle) et d'employer enfin divers moyens pour maintenir la communication (compétence stratégique).

4-2- Les activités communicatives

Suivant les principes des méthodes communicatives, la langue étrangère doit être enseignée comme moyen d'interaction sociale. Il s'agit de dépasser les approches qui privilégient le travail sur les formes de la langue (même si celui-ci reste important) et l'apprentissage hors contexte.

De ce point de vue, les activités valorisées sont celles qui permettent à l'apprenant de prendre la parole et de s'investir de façon autonome et personnelle dans des interactions ouvertes avec le groupe classe.

L'enseignant doit donc concevoir des activités didactiques qui tendent à conduire l'apprenant vers une certaine autonomie langagière. Nous utilisons l'expression « Autonomie langagière » telle qu'elle est définie par J-P-Cuq¹ c'est-à-dire « *la capacité de faire face, en temps réel et de manière satisfaisante, aux obligations langagières auxquelles on est contacté dans les situations de communication* ». Le développement de cette autonomie langagière doit être le but ultime de l'enseignement/apprentissage d'une langue comme moyen de communication.

C'est dans ce sens que des activités communicatives ont été conçues depuis de nombreuses années par les didacticiens qui proposent toute une gamme d'activités destinées à susciter et développer l'expression orale en langue étrangère : sketches, jeux de rôle et d'improvisation, activités

1 - CUQ, J-P, (*op.cit.*), 2003, p.31.

créatives, débats, etc. Lorsqu'elles se déroulent dans une atmosphère détendue, ces activités doivent permettre de débloquent la parole, de lutter contre le blocage lié à la timidité ou à l'insécurité linguistique et de créer une "confiance de communication" en langue étrangère. Elles ont pour but de replacer l'apprenant dans une interaction sociale, dans une situation où il trouve une motivation.

4-3- Le débat comme type d'activité communicative

Le débat est une activité rarement utilisée dans l'enseignement du FLE en Algérie ; l'enseignement de cette langue dans notre pays a toujours été centré sur l'écrit et les élèves ont rarement l'occasion de participer à des situations d'interaction orale.

D'un autre côté le débat est une forme de prise de parole en classe. Il s'agit d'exprimer, devant un public, une opinion personnelle justifiée, de façon cohérente et structurée, sur une question posée. Les débats entre les apprenants sur un problème commun, ajoute au discours argumentatif la capacité à contredire, à exprimer l'accord ou le désaccord, à exprimer la concession.

Dans la classe de langue étrangère, l'utilisation du débat répond essentiellement aux deux objectifs suivants :

- Il permet d'abord d'ouvrir un espace de parole où les apprenants pourront s'engager dans des interactions ouvertes et s'exprimer de façon libre et spontanée.
- Il est utilisé aussi en tant que genre de discours (donner son opinion, étayer ou réfuter une thèse, etc.).

5- LA PRISE DE PAROLE DANS UNE CLASSE DE FLE

Il est nécessaire pour apprendre une langue que les activités de la classe impliquent les apprenants dans des situations de communication authentique pour s'exprimer librement en langue cible.

La participation de l'apprenant doit répondre à un besoin d'expression ; il doit pouvoir prendre l'initiative de la parole, avoir le choix du contenu à transmettre, s'exprimer librement et de façon personnelle. Ce comportement recherché se distingue de la parole spontanée ou la parole préparée.

5-1- la parole spontanée

Une production langagière est qualifiée de spontanée « *quand elle est encodée et émise en temps réel,..., sans hésitation ou anacoluthes, sans aucune phase de préparation préalable, et sans aide de support prothétique quelconque (dictionnaire, etc.)* »¹. Ainsi, si la parole spontanée est difficile à obtenir dans une classe de FLE, on peut lui substituer par la parole préparée.

5-2- la parole préparée

La préparation ou plutôt le temps de préparation accordé avant la prise de parole offre la possibilité de réfléchir (de construire une réponse et de donner forme à la parole) ; de plus il permet de consulter les autres et de préparer une réponse commune (qui évite de s'impliquer seul devant les autres), et encore il donne le temps de faire des vérifications dans le dictionnaire pour diminuer les erreurs.

1 - Ibid, p. 223

5-3- Les raisons paralysant la prise de parole en classe de FLE

La passivité verbale est due à plusieurs facteurs, ces derniers peuvent être classés en trois grands groupes.

5-3-1-Raisons didactiques et pédagogiques

Les raisons qui pourraient déterminer cette passivité communicationnelle sont variées. Dans un premier temps, ce sont des raisons portant sur la manière d'enseigner ou de faire apprendre la langue française comme langue étrangère, le choix des démarches, les outils et les activités didactiques sont déterminants dans la mesure où ils sont capables d'atteindre les compétences et les finalités visées.

L'enseignant a le grand rôle dans l'acquisition et l'expression verbale chez l'apprenant, son génie s'avère dans la création d'un climat favorisant les échanges, il doit stimuler les apprenants de façon à les motiver et à susciter leurs envie de prendre la parole. De même pour tout ce qui est institutionnel, c'est-à-dire une classe de conversation nécessite d'être propice aux interventions langagières.

5-3-2-Raisons psychologiques

La difficulté de prendre la parole en classe de français langue étrangère est liée à des facteurs psychologiques, l'apprenant se trouve contraint en présence d'autres apprenants, cette relation l'empêche parfois de mieux s'exprimer même en langue maternelle et par conséquent, il se trouve dépourvu de toute imagination et d'initiative; Par contre il se sent à l'aise et se comporte différemment lorsqu'il est seul ou avec un ami intime.

La pression psychologique et la timidité excessive constitue une entrave paralysant la participation orale et empêchant l'autonomie des apprenants.

De plus la réticence des apprenants à communiquer et à s'exprimer était, entre autre, due au fait qu'ils manquaient de confiance en eux, qu'ils avaient le sentiment que prendre la parole en français relevait de l'impossible. S'ajoute le sentiment de l'insécurité linguistique qui constituer un obstacle à la fois dangereux et infranchissable pour les apprenants de français, leur vocabulaire étant restreint voire même inexistant, l'usage des marques grammaticales est approximatif, ils éprouvent une difficulté pénible à organiser les parties de leur discours.

5-3-3-Raisons d'ordre socioculturel

La culture d'origine des apprenants n'encourage pas les discussions en langue française. La pratique de l'oral fait émerger des différences qui peuvent jouer le rôle de frein dans la participation orale. Si les apprenants s'expriment rarement en français, c'est parce qu'il leur manque la pratique orale dans les milieux extrascolaires et même dans la classe d'où le fait d'avoir beaucoup du mal à s'exprimer en langue française. Par conséquent, ils se sentent insécurisés lorsqu'ils sont amenés à communiquer lors des cours et à la classe de conversation où ils sont censés ne pas rester silencieux.

5-4- Les conditions de la prise de parole

Pour améliorer son expression orale, l'apprenant doit bien savoir, selon BIZOUARD Colette¹, qu'il court le risque de découvrir une partie de soi.

- Il doit s'impliquer et accepter l'aventure de la relation pédagogique, c'est à dire prendre conscience des différences, s'y intéresser, et même arriver à les aimer.
- Affronter avec sérénité et intérêt les observations de ses camarades
- Découvrir sans se paniquer l'image qu'il donne et le désaccord de celle-ci avec celle qu'il voudrait donner.
- Avant de découvrir qu'il a quelque chose à dire, il proscrit toute remarque négative sur sa forme d'expression .Il dépasse, élimine le « je ne sais pas m'exprimer, je n'y arriverai jamais ».
- Il ne peut pas rester observateur et se contenter de prendre des notes et regardes les autres, il est indispensable de participer et donner son avis.

Le groupe classe, l'enseignant sont là pour l'aider certes, mais il a un gros travail personnel à fournir :

- S'entraîner longtemps ; répéter des exercices même lassants
- Développer sa pensée personnelle, son imagination,
- Trouver lui-même ses formes d'expression, son langage

¹- BIZOUARD, Colette, (*op.cit.*), pp 49-50

6- LES STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT : STRATEGIES D'AIDE A L'EXPRESSION

Dans la didactique traditionnelle, l'enseignant, le maître, a eu une place autoritaire vers l'élève, il était le seul dispensateur du savoir, alors que dans les nouvelles approches L'enseignant doit jouer pleinement son rôle de formateur, facilitateur, régulateur, accompagnateur...etc.

Il est appelé à prendre en charge des apprenants dont les besoins, les compétences et les capacités langagières, les rythmes d'apprentissage et les contextes socioculturels dont il sont issus ne sont pas les mêmes chez tous, il faudra donc qu'il joue son rôle d'une manière responsable, ou, disponibilité, souplesse, capacité d'écoute et d'adaptation, savoir et savoir-faire seront les maitres mots, les concepts clé quant à la réussite de sa tâche.

La réflexion sur l'oral en classe sollicite le souci de l'enseignant d'installer une compétence communicative, une relation pédagogique qui prenne véritablement en compte la parole des apprenants. Pour cette raison l'enseignant doit utiliser des stratégies d'enseignement.

Prendre la parole pendant l'activité du débat peut améliorer la compétence langagière des apprenants. L'enseignant est conscient que l'apprenant n'a qu'un bagage linguistique bien limité. Il va donc lui venir en aide et utiliser des stratégies afin que l'élève puisse s'exprimer,

c'est pour quoi la place qu'occupe l'enseignant « [...] exige qu'il fasse appel à diverses stratégies pour se faire comprendre, pour favoriser l'apprentissage, pour attirer l'attention sur les problèmes langagiers, etc. [...] »¹

C'est pour cette raison que nous nous intéresserons uniquement dans notre travail aux stratégies d'aide à l'expression initiées par l'enseignant.

6-1- Moyens verbaux

- Questions pour encourager l'apprenant à continuer de parler

Le questionnement est une stratégie de sollicitation. L'enseignant pose des questions pour amener les apprenants à prendre la parole. Il est un guide pour l'apprenant qui ne prend pas la parole de sa propre initiative. Ainsi, on pourra remarquer que l'enseignant insiste à poser des questions aux apprenants pour les inciter à parler.

- La répétition

En cas d'erreur, l'enseignant ne le montre pas explicitement, Il ne profite pas de sa position haute afin de ne pas empêcher la prise de parole de l'apprenant. Il fait répéter à son apprenant. Cette répétition a un double but : l'enseignant incite l'apprenant à s'auto corriger d'une part, et à reprendre la parole d'autre part. L'utilisation de cette stratégie a pour but de montrer l'erreur, non seulement à l'apprenant qu'a fait l'erreur, mais à l'ensemble de la classe. L'enseignant a conscience qu'il risque de gêner l'apprenant dans sa prise de parole s'il corrige explicitement ses erreurs.

¹- CICUREL, F, « *La classe de langue un lieu ordinaire, une interaction* ¹ complexe », In *Aile* n° 16, 2002, pp. 145-163.

- **Demande d'achèvement**

Parfois, l'enseignant donne le début d'un mot ou le début d'une phrase. Il s'arrête volontairement pour faire produire la suite aux apprenants. Ce procédé s'accompagne généralement d'une intonation montante. Il est une offre d'aide à la production orale des apprenants. On remarque que l'amorce se compose de deux tours de parole. La sollicitation de l'enseignant est marquée l'allongement vocalique et par une intonation montante et qui attend des apprenants un achèvement. La réponse des apprenants est une continuation de l'énoncé de l'enseignant ce qui implique une coopération des participants.

6-2- Moyens non-verbaux

- **Le geste**

La communication non verbale engage le corps entier, l'enseignant désigne du doigt un apprenant en particulier. A l'aide du geste, l'enseignant lui demande de prendre la parole.

- **Le regard**

L'enseignant regarde avec insistance un apprenant. Ce dernier comprend par le regard qu'il doit prendre la parole.

CONCLUSION

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de soulever certaines spécificités de l'oral dans une classe de FLE, l'oral dans ses deux dimensions (l'oral comme moyen d'expression et L'oral comme moyen de communication)

On admet généralement que les meilleures situations d'apprentissage en classe sont celles où l'apprenant fait un usage de la langue qui se rapproche le plus possible des échanges en milieu naturel un usage spontané et de façon personnelle.

En effet nous pensons que pour susciter la prise de parole, le rôle de l'enseignant est de maintenir un bon équilibre relationnel, en diminuant la distance que les apprenants établissent dans leurs relations. Autrement dit, la relation doit tendre vers la collaboration, vers l'entraide, qui va se traduire dans la pratique par des stratégies de répétitions, des questions, des achèvements interactifs, etc. par des activités communicatives, tel que le débat, permettant de dépasser la réticence et la passivité verbale.

INTRODUCTION

L'appartenance socioculturelle des apprenants fait émerger des différences dans la pratique de l'oral dans une classe de FLE dont les apprenants ont conscience et qui peut jouer le rôle de frein dans la participation orale.

Si les apprenants s'expriment rarement en français, c'est parce qu'il leur manque la pratique orale dans les milieux extrascolaires, d'où le fait d'avoir beaucoup de mal à s'exprimer en langue française. Par conséquent, ils se trouvent dépourvus de toute imagination et d'initiative : muets, hésitants, insécurisés lorsqu'ils sont amenés à prendre la parole lors des cours et pendant des séances de débats où ils sont censés prendre la parole spontanément et ne pas rester silencieux.

En prenant en compte ce que nous avons développés dans notre cadre théorique sur l'impact de l'environnement socioculturel (famille, enseignant), sur la prise de parole dans une classe de FLE, et vue la nécessité de choisir un public socialement différencié (apprenants issus des milieux favorisés, d'autres des milieux ruraux....) qui nous a conduit à choisir une classe de **(30) étudiants (28 filles et 02 garçons)** du département des langues étrangères (1^{ière} année LMD) de l'université Mohamed khider de Biskra pour effectuer notre enquête.

1- PUBLIC VISE

Notre échantillon est composé d'une classe de (30) étudiants (28 filles et 02 garçons) du département des langues étrangères (1^{ière} année LMD) de l'université Mohamed kheider de Biskra. Leurs âges varient entre 18 et 30 ans.

Le choix de cet échantillon s'est fait selon la diversité socioculturelle, c'est-à-dire que nous avons ciblé une classe d'apprenants venus des milieux divers et possédant des compétences (linguistiques, communicatifs, ...) différents.

Nous avons demandé auparavant aux étudiants du groupe **10** s'ils acceptaient d'être notre échantillon. Toutefois, craignant qu'ils soient gênés ou perturbés par notre présence, nous avons consacré quelques minutes avant le début de la première séance à discuter avec eux de manière à créer une atmosphère détendue.

2- DESCRIPTION DE LA CLASSE

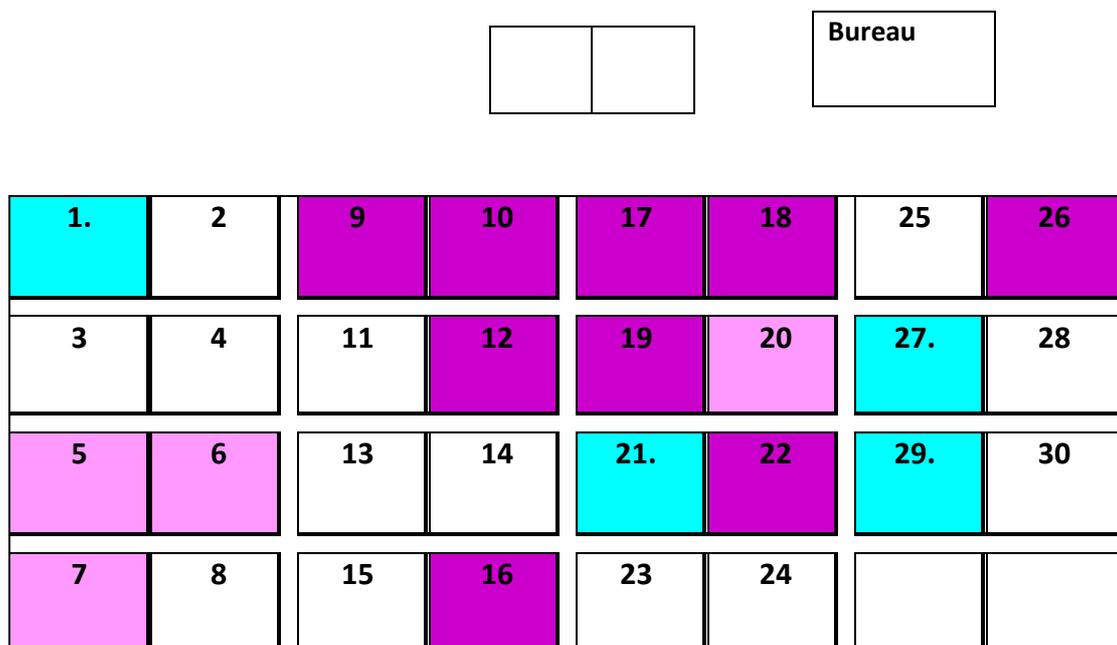


FIGURE 01 : Schéma représentatif de la classe

3- DESCRIPTION DE LA SITUATION OBSERVEE

Nous avons assisté à trois (03) séances, elles se sont déroulées le (11,18 et 25) avril 2012 dans une classe traditionnelle, (rang de tables et chaises disposées les une derrière les autres ; le bureau de l'enseignant se trouve devant), du département des langues étrangères de l'université Mohamed kheider de Biskra.

Nous remarquons que le débat est un type d'activité communicative déjà prévu dans le programme de TEO¹ (*Techniques d'Expression Orale*) des étudiants de la 1^{ère} année LMD.

Un groupe de 17 étudiants, a été dirigé par une enseignante du département, ont participé parmi les 30 étudiants (nous reviendrons plus loin sur les caractéristiques de ce groupe).

Quant au thèmes choisis pour ces débats, ils concernaient des phénomènes de société tels que *l'immigration, le face book, le faste Food, les médias, le mariage d'amour et le mariage de raison*. L'essentiel pour nous était que les thèmes retenus répondent aux critères suivants :

- D'abord, ils devaient intéresser les étudiants, les inciter à parler et à interagir entre eux ; ce qui a été le cas.
- Ils devaient aussi donner lieu à des opinions divergentes sans être trop polémique ou tabou au point de mettre les étudiants dans une position inconfortable.

¹ - Le module intitulé *Techniques d'Expression Orale* a pour but de consolider le niveau de langue des étudiants qui entament une licence de français. Une partie importante du programme est consacrée au développement de la compétence communicative orale qui fait défaut chez beaucoup d'étudiants étant donné que leur cursus scolaire était presque exclusivement centré sur l'écrit. Les activités d'oral, parmi lesquelles figure le débat, ont pour but d'ouvrir des espaces de communication où les étudiants s'engagent dans des interactions ouvertes et utilisent la langue de façon libre et spontanée.

– Enfin, Ils ne devaient pas référer à un domaine de connaissances que les étudiants ne maîtrisent pas.

Il s’agit donc des débats d’opinions, où chacun pouvait donner son point de vue, le défendre, essayer d’influencer la position des autres, etc. Il n’y avait pas d’autres objectifs que de favoriser la prise de parole de la majorité des étudiants.

L’enseignante a été l’animatrice du débat, son rôle est d’organiser les prises de paroles. Si plusieurs apprenants parlent en même temps, elle intervient pour organiser la prise de parole. Si, au contraire, les apprenants gardent le silence, elle utilise des stratégies pour relancer la conversation ; ce qui se fait généralement à l’aide *des questions* pour encourager l’apprenant à parler telles que « êtes-vous d’accord avec ce qu’a dit votre camarade ? », « qu’est-ce que tu en penses, toi ? », etc.

Ainsi à travers *la répétition*, en cas d’erreur, l’enseignante ne le montre pas explicitement, elle ne profite pas de sa position haute afin de ne pas empêcher la prise de parole de l’apprenant, elle fait répéter à son apprenant. Cette répétition a un double but, d’une part, l’enseignante incite l’apprenant à s’auto corriger, et à reprendre la parole d’autre part.

Le recours aux moyens non-verbaux sont parmi les stratégies employées par l’enseignante tels que *le geste*, l’enseignante désigne du doigt un apprenant en particulier et elle lui demande de prendre la parole, et *le regard*, l’enseignante regarde avec insistance un apprenant. Ce dernier comprend qu’il est visé ou désigné et qui doit prendre la parole.

Enfin, nous pouvons dire que les débats observés se sont déroulés dans un climat d’ambiance et de plaisir.

Le tableau suivant présente le taux de participation des étudiants dans les débats :

TABLEAU 01 : Taux de participation des étudiants dans les débats

Nombre d'étudiants	Les participants	Taux de participation
30	17	57%

Représentation graphique:

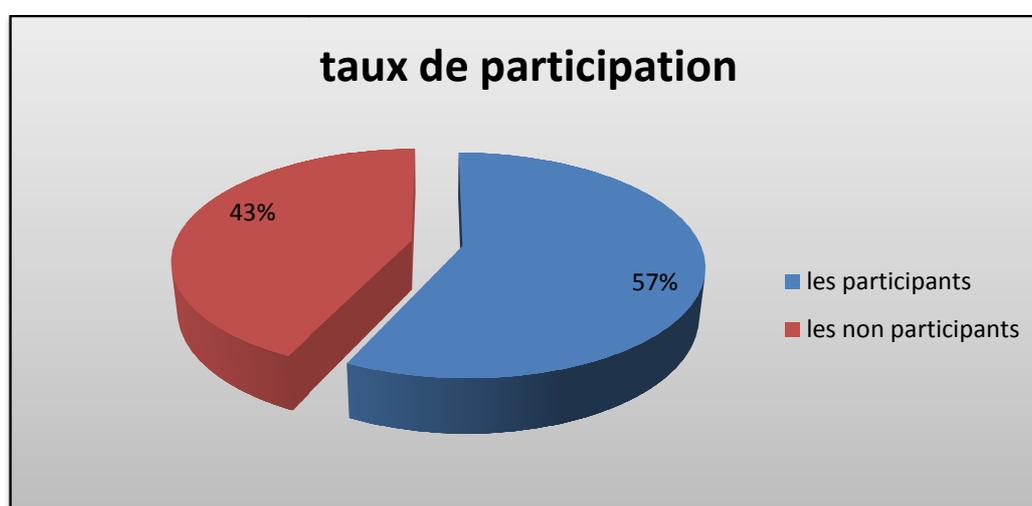


FIGURE 02 : Taux de participation des étudiants dans les débats

Nous constatons un Taux de participation de 57% des étudiants ont pu intervenir durant les trois séances. Cela signifie une passivité verbale de 43% des étudiants

3-1- Nombre de prises de parole de chaque participant

Nous avons calculé le nombre de prises de parole pour chaque participant ainsi que le taux de participation correspondant ; celui-ci est calculé par rapport au nombre total des séances qui est de 03 séances. Nous avons pareillement compté le taux de participation de chaque

apprenant par rapport aux interventions des apprenants uniquement, c'est-à-dire en mettant de côté la participation de l'enseignant. Les résultats ont été classés par ordre décroissant dans les tableaux qui suit.

3-2- Grilles d'observation

TABLEAU 02 : Nombre de prises de parole par participant dans les débats

- **L'anonymat:** Les noms des étudiants sont remplacés par des numéraux

Les participants	nombre de participations			
	séance 1	séance 2	séance 3	Σ
1	6	3	4	13
29	2	8	3	13
27	5	5	2	12
21	5	3	2	10
26	1	2	2	5
22	1	3	0	4
10	1	2	1	4
18	1	1	1	3
12	3	0	0	3
9	2	1	0	3
19	1	2	0	3
17	1	1	1	3
16	2	1	0	3
5	1	0	0	1
6	1	0	0	1
7	1	0	0	1
20	0	0	1	1
Σ	34	32	17	83

TABLEAU 03 : taux de participation correspondant

Les participants	Taux de participations				Σ
	séance 1	séance 2	séance 3	$\Sigma/3$	
1	18%	9%	24%	17%	59%
29	6%	25%	18%	16%	
27	15%	16%	12%	14%	
21	15%	9%	12%	12%	
26	3%	6%	12%	7%	36%
10	3%	6%	6%	5%	
22	3%	9%	0%	4%	
18	3%	3%	6%	4%	
17	3%	3%	6%	4%	
9	6%	3%	0%	3%	
19	3%	6%	0%	3%	
12	9%	0%	0%	3%	
16	6%	3%	0%	3%	
20	0%	0%	6%	2%	
5	3%	0%	0%	1%	
6	3%	0%	0%	1%	
7	3%	0%	0%	1%	
Σ	100%	100%	100%	100%	100%

A travers les tableaux ci- dessus, nous pouvons faire les représentations graphiques suivantes :

Représentations graphiques :

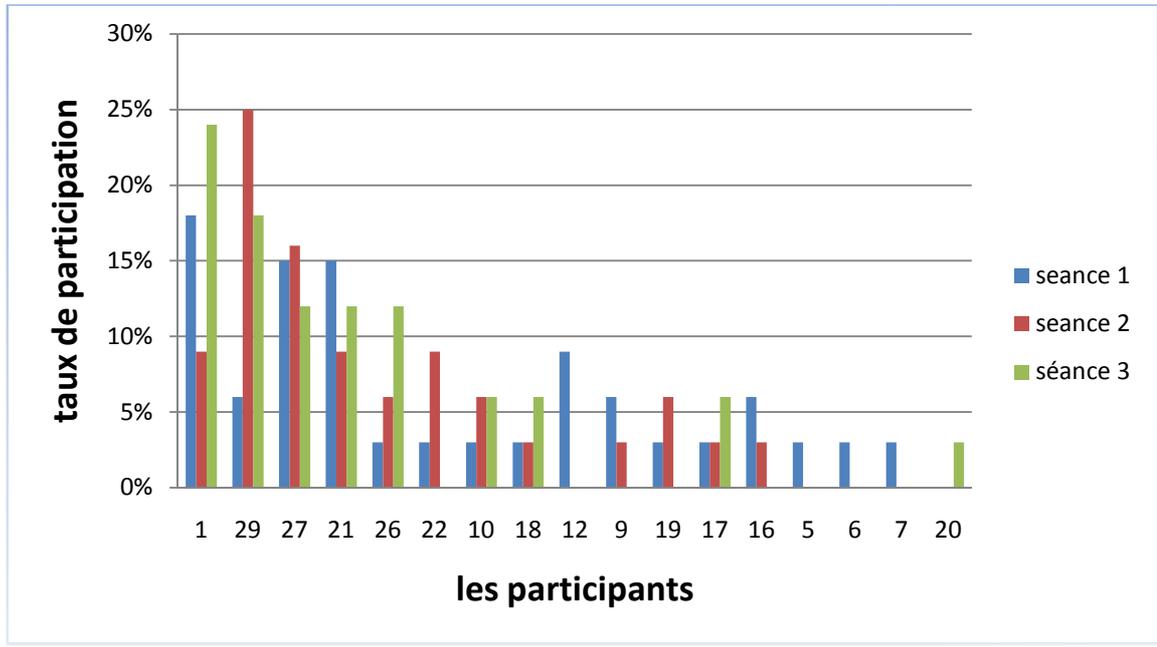


FIGURE 03 : Taux de participation par séance

Pour faciliter la tâche nous allons calculer le taux de participation par rapport au nombre total des séances.

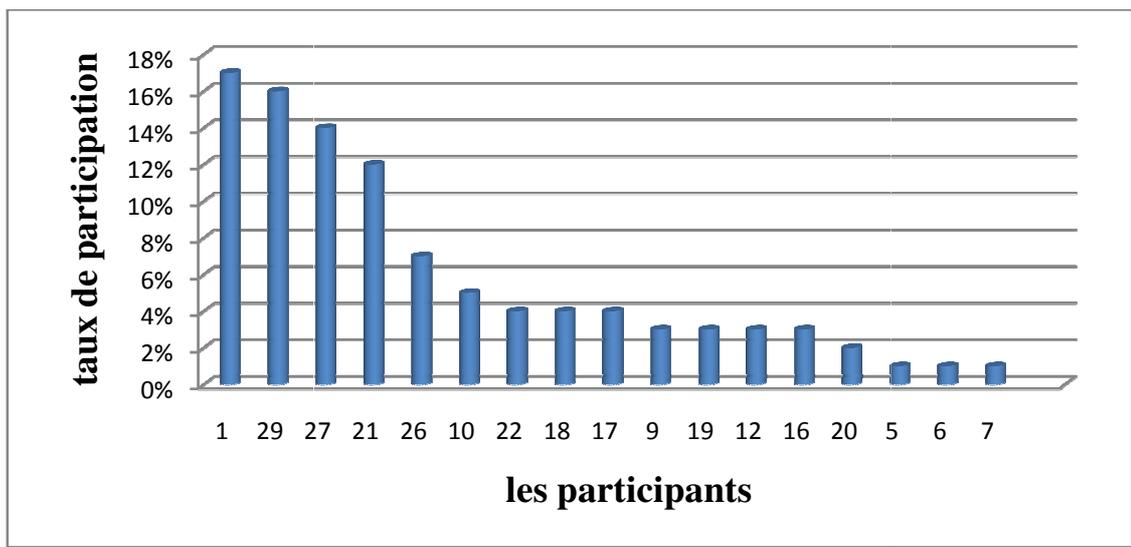


FIGURE 04 : Taux de participation totale

Nous remarquons une répartition inégale de la parole entre les apprenants. Le nombre de prises de parole varie entre **13** pour les étudiants **1, 29** et **1** pour (les étudiants) **5, 6,7** et **20**.

Cette première analyse quantitative permet déjà de distinguer :

- les apprenants loquaces : **1, 29,27,** et **21** qui détiennent à eux seul **59 %** (enseignante exclue) du temps de parole des apprenants.
- Les apprenants peu communicatifs : **26, 10, 22, 18, 17, 9, 19,12** et **16** qui totalisent **36 %** du temps de parole des apprenants.
- Les autres ont un taux de participation globalement insuffisant.

Le fait que certains interviennent plus que d'autres, nous a poussé à réfléchir sur les causes et les paramètres, malgré qu'ils ont suivi le même parcours scolaire et notamment le même enseignement du français pendant 10 ans, de la 4ème année fondamentale à la terminale, à raison de 3 à 5 heures par semaine (mêmes programmes).

C'est pour quoi, nous avons fait passer un questionnaire, qui comprend des questions fermées et des questions ouvertes, aux étudiants de cette classe. Ce dernier se veut être un moyen qui permette de recueillir des informations précises à propos de l'appartenance socioculturelles des apprenants.

10. Quelle est la fonction de votre mère ?.....
11. vos parents, vous aident- ils à faire vos devoirs?
12. Vous encouragent-ils à donner votre avis personnel?
13. Discutez-vous avec eux en langue française ?
14. Préférez-vous prendre la parole s'il s'agit d'un thème :
- a- Personnel (sujets de la vie privée, expériences individuelles...)
 - b- Impersonnel (culture générale ...)
 - c- Langagier (vocabulaire, l'usage lexical...)
15. votre passivité verbale est due à :
- a- Des raisons didactiques et pédagogiques :
 - 1- L'effectif et la configuration de la classe
 - 2- Manque de stimulation (notation...)
 - b- Des raisons psychologiques :
 - 1- La timidité
 - 2- Manque de confiance en soi
 - 3- L'insécurité linguistique
 - c- Des raisons d'ordre socioculturel :
 - Manque de discussion en langue française à l'extérieur de la classe
16. Suivez-vous des médias en français ?
- Si c'est *oui*, quelles sont vos médias préférés?
-
17. Faites- vous des contacts oraux en langue française par internet ?

4- ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

Caractéristiques des participants

Taux de participation entre [12%-17%]

Participants Réponses	<i>1</i>	<i>21</i>	<i>27</i>	<i>29</i>
01	b	B	a	b
02	25	27	21	30
03	Skikda	Biskra	Tolga	Biskra
04	Biskra	Biskra	Tolga	Biskra
05	b	B	b	b
06	12	11	11	11
07	a-b	a-b	a-b	a-b
08	f-d	f-d	b-a	fe-c
09	médecin	Protection civile	Militaire	Comptable
10	/	/	/	/
11	oui	Oui	oui	Oui
12	oui	Oui	oui	oui
13	oui	Oui	non	oui
14	a-b	A	a	a
15	/	/	c	/
16	oui	Oui	oui	oui
17	non	Oui	Non	oui

Les *quatre* premiers participants font partie des **17** étudiants qui ont participé aux débats .Ils déclarent en répondant à la **5^{eme}** et à la **6^{eme}** question qu'ils ont un niveau moyen et que leurs notes obtenues à l'épreuve

de français au baccalauréat varient entre **11** et **12**. Malgré cela ils sont à l'aise dans leur rapport à la langue française à l'oral car issus de milieux favorisés notamment les trois filles (**1**, **21** et **29**), elles sont de Biskra, de parents instruits et francophones, rappelons brièvement l'idée de BOULAHSEN Ali, « *il suffit au moins que l'un des deux parents soit instruit pour qu'on puisse voir l'effet positif de son instruction sur sa descendance, et ceci quelque soit le statut socioéconomique de la famille* »¹.

De même elles déclarent qu'elles discutent en langue française avec leurs parents, et sont confrontées aux médias (chaîne III de la radio, TV5, M6, Canal+.....) .Ainsi qu'une aisance à manipuler l'internet et des fois faire des contacts oraux en français. Quant au quatrième participant (**27**), malgré qu'il soit de Tolga et de parents presque analphabètes, il suit le médias en français et essaye de remplacer ce manque de pratique du FLE à l'extérieur de la classe en énergie, en ambition, et en volonté.

¹- BOULAHSEN, Ali, (*op.cit.*), p.66

Taux de participation entre [3%-7%]

Participants Réponses	26	22	10	18	12	9	19	17	16
01	b	b	b	b	b	b	b	b	b
02	19	19	21	20	19	21	20	20	22
03	Biskra	Biskra	el oued	Biskra	Old dj	Biskra	Biskra	Sid okba	Tolga
04	Biskra	Biskra	el oued	Biskra	Old dj	Biskra	Biskra	Sid okba	Tolga
05	b	b	b	b	b	b	b	b	b
06	12	14.5	11	13	17	11.5	13.5	17	15
07	b	b	a-b	a-a	a-b	a-b	a-b	b	B
08	b-f	ef-c	c-b	e-d	f-f	df-b	c-f	f-a	f-b
09	/	ingénieur	fellah	professeur	directeur	immigré	employé	enseignant	maçon
10	/	/	/	/	/	/	/	/	/
11	non	oui	non	non	non	oui	oui	non	oui
12	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	Non
13	non	non	non	oui	oui	non	non	oui	non
14	a	a	a	c	b	a	a	a	a
15	a-b-c	a-c	c	a-c	b-1	b-3	B	b-2	b-1
16	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	non	non
17	non	non	non	non	non	oui	oui	oui	oui

Les *neuf* étudiantes peu communicatives sont: 26, 10, 22, 18, 17, 9, 19, 12 et 16 qui totalisent 36 % du temps de parole des apprenants. Elles déclarent en répondant à la 5^{ème} et à la 6^{ème} question qu'ils ont un niveau

moyen et que leurs notes obtenues à l'épreuve de français au baccalauréat varient entre **11** et **17** et nous sommes tombés sur des **13** des **14.5**, des **15** et même des **17** pour les deux étudiantes (**12** et **17**) issues des milieux ruraux (Ouled Djellel et Sidi Khaled), de parents cultivés, elles discutent avec eux de temps en temps en français ,de plus, elles sont confrontées aux médias en langue française

Donc nous pouvons dire que cette difficulté à l'oral pour eux peut être liée d'une part, à l'enseignement du français au niveau scolaire et secondaire (a été centré sur l'écrit ; l'oral n'a jamais été pris en charge explicitement. même si la méthode adoptée se réclamait d'une approche communicative.), et d'autre part, à des facteurs psychologiques (timidité, manque de confiance en soi...).

Quant aux étudiantes (**26**, **22**, **18**, **9** et **19**),leur hésitation est due à l'effectif et la configuration de la classe ,manque de stimulation et surtout des raisons psychologiques (timidité, manque de confiance en soi ,l'insécurité linguistique) ainsi le manque de discussions en langue française à l'extérieur de la classe malgré qu'elles sont issues de milieu urbain (Biskra) et elles ont au moins un des parents cultivé ou francophone.

Taux de participation moins de 2 %

Taux de participation entre [1%-2%]

Participants Réponses	5	6	7	20
01	b	b	b	b
02	19	20	21	20
03	Sidi okba	Sidi okba	djamaa	Tolga
04	Sidi okba	Sidi okba	djamaa	Tolga
05	b	b	b	c
06	14.5	15.5	10.5	12
07	a-b	a-b	a-b	a-b
08	b-d	c-b	a-a	b-c
09	maçon	maçon	/	menuisier
10	/	/	/	/
11	oui	oui	non	non
12	oui	oui	oui	oui
13	oui	non	non	non
14	a	a	c	a
15	B1, 3- c	b-c	b3	c
16	non	non	non	non
17	non	non	oui	Non

Ces *quatre* participants font partie des **17** étudiants qui ont participé aux débats, ils ont un taux de participation globalement insuffisant (5%), selon les renseignements du tableau au- dessus, nous pouvons remarquer qu'elles sont issus des milieux défavorisés.

Leur hésitation à prendre la parole est due à des raisons psychologiques (timidité, manque de confiance en soi surtout l'insécurité

linguistique) ainsi le manque de discussions en langue française à l'extérieur de la classe.

Donc il faut prendre en charge cet étudiant insécurisé lors de sa première année d'étude, et faire en sorte de le débarrasser du sentiment d'insécurité, en renforçant son savoir linguistique, lui faire apprendre comment manier cette langue dans divers contextes sociaux, chose sans laquelle il lui sera impossible de terminer ses études en toute sécurité.

Taux de participation 0 %

Participants Réponses	2	3	4	8	11	13	14
01	b	b	b	b	b	b	b
02	22	21	19	18	21	21	20
03	Sidi Khaled	Zribet El-Wad	Zribet El-Wad	Ouargla	Ouled djellel	El-mghayer	Sidi okba
04	Sidi Khaled	Zribet El-Wad	Zribet El-Wad	Djamaa	Ouled djellel	El-mghayer	Sidi okba
05	b	b	b	b	b	b	b
06	13	11	12.71	12.5	14	12	15
07	c	c	a-a	a-b	b	c	c
08	f-b	b-a	Ef-df	e-d	e-d	a-b	a-a
09	infirmier	/	Enseigt de FLE	artiste	directeur	fellah	employé
10	/	/	Enseignante	/	/	/	/
11	non	non	non	non	oui	non	non
12	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
13	non	non	oui	non	oui	non	Non
14	c	c	a	c	b	c	c
15	B3-c	B1-c	B3-c	A2-b3-c	c	B3-c	A1-b1,2-c
16	non	non	oui	oui	non	non	non
17	non	non	Non	non	non	non	non

Taux de participation 0 %

Participants Réponses	15	23	24	25	29	30
01	b	b	b	b	a	B
02	25	21	19	18	21	21
03	Zribet El-Wad	Biskra	Wed souf	Oum el bouaghi	Biskra	Sidi Khaled
04	Zribet El-Wad	Biskra	Zribet El-Wad	Biskra	Biskra	Sidi Khaled
05	b	b	c	b	b	C
06	12	14	12	12.5	13.5	13
07	a-b	a-b	c	b	a-b	C
08	a-b	d-d	b-c	b-b	a-a	a-b
09	/	entreprene ur	fellah	/	/	Fellah
10	/	/	/	/	/	/
11	non	oui	non	non	non	Non
12	oui	oui	oui	oui	oui	Oui
13	non	oui	non	non	non	Non
14	c	a	a-b	c	c	C
15	c	A1-b3	B1, 2-c	A2-b3-c	c	B3-c
16	non	oui	non	oui	non	Non
17	non	oui	Non	non	non	Non

Cette catégorie, taux de participation *moins de 2 %*, occupe 57% des étudiants. Selon les résultats obtenus dans les tableaux ci-dessus, nous pouvons retirer les calculs suivants :

- les étudiants (23,25 et 29) c'est-à-dire 18% sont de (Biskra).
- les étudiants (7, 8,13 et 14) c'est-à-dire 24% sont de (wad souf, Ouargla, El-Meghayer et Djamaa).
- les étudiants (2,11 et 30) c'est-à-dire 18% sont de (Sidi khaled)
- les étudiants (3,4 et 15) c'est-à-dire 18% sont de (Zribet Elwed)
- les étudiants (5,6 et 14) c'est-à-dire 18% sont de (Sidi Okba)
- Et l'étudiant (20) c'est-à-dire 6% de Tolga.

Nous remarquons d'une manière générale que (82 %) de cette catégorie d'étudiants issus des milieux ruraux, tandis que (18 %) issus des milieux urbains. Quant à l'appartenance socioculturelle, (24 %) issus des milieux favorisés (parents instruits ou francophones, statut social aisé...) alors que le reste (76 %) issus des milieux défavorisés.

CONCLUSION

Pour conclure cette section, nous dirons que l'observation de conduites orales des apprenants et l'analyse des questionnaires nous a permis de consolider les hypothèses émises au début de notre recherche. Nous prenons appui sur une grille d'observation et un questionnaire, destiné aux étudiants de la 1^{ère} année LMD, qui ont nourris notre partie pratique.

Les résultats de notre étude sur l'impact de l'environnement socioculturel sur la prise de parole en classe de FLE montrent que les étudiants issus des milieux favorisés (parents instruits ou francophone, statut sociale aisé...) sont mieux que les étudiants issus des milieux défavorisés dans la prise de parole.

Afin de créer une bonne dynamique avec les apprenants notamment ceux issus des milieux défavorisés l'enseignant doit installer une compétence communicative, une relation pédagogique qui prend véritablement en compte la parole des apprenants. Il va donc créer une atmosphère détendue permettant de lutter contre l'inhibition liée à la timidité ou à l'insécurité linguistique, et de favoriser ainsi la prise de parole, leur venir en aide et utiliser des stratégies afin que l'élève puisse s'exprimer.

De ce qui précède, nous ne pouvons que constater le grand lien de complémentarité existant entre le rôle de l'environnement extrascolaire et le rôle de l'enseignant pour donner aux apprenants une confiance de communication en français.

Ouvrages théoriques

1. BIZOUARD Colette, *invitation à l'expression orale*, Lyon, chronique sociale, 1996.
2. BOULAHSEN, Ali, *Sociologie de l'éducation*, Maroc, Afrique orient, 2002.
3. CUQ, J-P et GRUCA, Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, France, Groupe horizon, 2005.
4. DESMONS, Fabienne, ET al, *Enseigner le FLE, Pratiques de classes*, Paris, Belin, 2005.
5. DEVELAY, M, *De l'apprentissage à l'enseignement*, Paris, ESF éditeur, 1992.
6. GOFFMAN, E, *Façons de parler*, Paris, Editions de Minuit, 1987.
7. GUIBERT, Pascal, *Initiation aux sciences de l'éducation*, Paris, Vuibert, 2006.
8. MARTINEZ, Pierre, *La didactique des langues étrangères*, Paris, Edition Que sais-je ?,1996.
9. Michel Quitout, *Paysage Linguistique et enseignement des langue au Maghreb*, Paris, Edition L'harmattan, 2007.
10. PAVEAU, Marie-Anne, SARFATI Georges-Elia, *les grandes théories de la linguistique*, Edition Armand Colin, France ,2003.
11. POMERLEAU, A, MALCUIT, G, *L'enfant et son environnement*, Belgique, Edition Presse de l'université de Québec, 1983.
12. QUITOUT Michel, *Paysage Linguistique et enseignement des langues au Maghreb*, Paris, Edition L'harmattan, 2007.
13. SOREZ, H, *Prendre la parole*, Paris, Hatier, 1995.

14. TALEB IBRAHIMI, Khaoula, *Les Algérien et leur langue*, Alger, Edition Alhekma, 1997.
15. VYGOTSKI, L. (1997) : *Pensée et langage*, Paris, La dispute (1ère éd. 1935).
16. ZIMMERMANN, Daniel, *L'échec scolaire n'est pas une fatalité*, Paris, éditions ESF, 1984.

Dictionnaires

1. CUQ, J-P, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International, Asdifle, 2003.
2. DUBOIS, Jean, *Dictionnaire De Linguistique*, Edition Larousse, Paris 2002.
3. GALISSON, R, COSTE, P, *Dictionnaire de didactique des langues*, Edition Liberairie Hachette, 1976.
4. JOSETE_ Rey, DEBOVE, Et al, *Dictionnaire le nouveau petit robert*, Alphabiotique et Analogique de la langue, Paris, Edition Robert, 2009.

Thèses

1. MAHIEDDINE, A, *Dynamique interactionnelle et potentiel acquisitionnel des activités communicatives orales*, Thèse de Doctorat, Université Abou-Baker belkaïd – Tlemcen, 2009.
2. ACHOURI, S, *Compétences langagières et activités ludiques en classe de FLE*, Thèse de magistère, Université de BATNA, 2006.
3. MEKHNACHE, M, *L'Exploitation du Texte Littéraire dans le Projet didactique*, Thèse de Doctorat, Université de BATNA, Le 21 Mars 2011.

Articles

1. BEDJAOU, N, *L'insécurité linguistique et son influence sur L'apprentissage et l'acquisition du Français en Algérie*, Synergies Algérie n° 12 - 2010.
2. BENSALAH, B, GUERID, K, *L'impact du milieu extra scolaire dans l'enseignement de la lecture en FLE à l'école primaire*, Synergies Algérie n° 12 - 2011.
3. CICUREL, F, « *La classe de langue un lieu ordinaire, une interaction complexe* », Paris, In *Aile* n° 16, 2002.
4. COSTE, D, *Les discours naturels de la classe*, Paris, Le Français dans le Monde, n°183, 1984.

Portails en ligne

1. <http://www.franparler.org/parcours/presse.htm>
2. <http://www.google.com/search?client=firefox-a&rls=org.mozilla%3Afr%3Aofficial&channel=s&hl=fr&q=jeu%2C+tic+et+app>
3. http://www.lb.refer.org/fle/cours/cours1_CO/exp_or/dossier
4. www.marocagreg.com/forum/sujet-raisons-paralysant-la-prise-de-parole-en-classe-de-fle-14130.html - 24k - Pages similaires
5. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/derradji.html>

INTRODUCTION GENERALE	6
PREMIER CHAPITRE : L'APPROPRIATION DU FLE ET LE MILIEU EXTASCOLAIRE DE L'APPRENANT	
INTRODUCTION.....	10
1- APERÇU HISTORIQUE DU FRANÇAIS EN ALGERIE	11
1-1- Avant l'indépendance.....	12
1-1- Après l'indépendance.....	12
2- ACQUISITION ET APPRENTISSAGE : LES LIMITES D'UNE DISTINCTION.....	13
2-1- L'acquisition.....	14
2-2- L'apprentissage.....	14
3- LES DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE	14
3-1- Difficultés de type linguistique.....	14
3-2- Difficultés de type culturel.....	14
3-3- Difficultés de type économique.....	15
3-4- Difficultés de type psychologique.....	15
3-5- Difficultés de type comportemental.....	15
4- LA PROPAGATION DU FLE SELON LES REGIONS.....	15
4-1- Les zones rurales	16
4-2- Les zones urbaines.....	16
5- L'INFLUENCE DU MILIEU FAMILIAL SUR (E/A) DU FLE	17
5-1- Le niveau culturel des parents.....	17
5-1-1- Les familles instruites.....	18
5-1-2- Les familles analphabètes	19
5-2- Le revenu des parents	20
5-3- L'impacte du statut social des parents	20
5-3-1- Les parents des cités riches	21
5-3-2- Les parents des quartiers pauvres de la ville	21
5-3-3- Les parents dans les régions rurales.....	21
5-4- L'impact des relations.....	22
5-4-1- Famille/ enfants	22
5-4-2- Famille/ école	23
5-4-3- Famille/ professeurs.....	23
5-5- l'accessibilité des médias en français.....	25
CONCLUSION.....	26

DEUXIEME CHAPITRE : L'ORAL EN CLASSE DE FLE

INTRODUCTION.....	28
1- ELEMENTS DE DEFINITIONS.....	29
1-1- Langue/parole.....	29
1-1-1- La langue.....	29
1-1-2- La parole	29
1-2- La distinction entre la langue et la parole.....	30
2- ORAL ET FLE.....	30
2-1- Statut de l'oral.....	30
2-2- Qu'est-ce-que l'oral ?.....	30
3- L'ORAL COMME MOYEN D'EXPRESSION.....	32
3-1- La compréhension orale.....	32
3-2- L'expression orale	33
3-2-1- Les caractéristiques de l'expression orale	34
3-2-2- Les bases de l'expression orale.....	35
4- L'ORAL COMME MOYEN DE COMMUNICATION.....	36
4-1- Pour une définition plus large de la compétence de Communication.....	36
4-2- Les activités communicatives.....	37
4-3- Le débat comme type d'activité communicative.....	38
5- LA PRISE DE PAROLE DANS UNE CLASSE DE FLE.....	39
5-1- la parole spontanée.....	39
5-2- la parole préparée.....	39
5-3- Les raisons paralysant la prise de parole en clase de FLE.....	40
5-3-1- Raisons didactiques et pédagogiques.....	40
5-3-2- Raisons psychologiques	40
5-3-3- Raisons d'ordre socioculturel.....	41
5-4- Les conditions de la prise de parole	42
6- Les stratégies d'enseignement : Stratégies d'aide à l'expression.....	43
6-1- Moyens verbaux.....	44
6-2- Moyens non-verbaux.....	45
CONCLUSION.....	46

TROISIEME CHAPITRE : ENQUETE SUR LE TERRAIN

INTRODUCTION.....	48
1- PUBLIC VISE.....	49
2- DESCRIPTION DE LA CLASSE	49
3- DESCRIPTION DE LA SITUATION OBSERVEE.....	50
3-1- Nombre de prises de parole de chaque participant.....	52
3-2- Grilles d'observation.....	53
4- ANALYSE DU QUESTIONNAIRE	59
CONCLUSION.....	67
CONCLUSION GENERALE.....	69
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	74